



L'ACTUALITÉ

FORMATION PROFESSIONNELLE : LE DISPOSITIF ACTUEL EST TRANSPARENT ET EFFICACE !

Les organisations professionnelles et les organismes de formation professionnelle réagissent aux accusations d'inefficacité et de manque de transparence du dispositif en place.

“

Il faut cesser d'affirmer que les partenaires sociaux gèrent à leur gré 32 milliards au titre de la formation professionnelle alors qu'en réalité l'Etat et les Régions participent à cette gestion en gérant près de 20 milliards !

79 %

des nouveaux contrats d'apprentissage sont signés pour des jeunes ayant un niveau de formation inférieur ou égal au bac

La Ministre du travail a confirmé le lancement d'un plan d'investissement de 15 milliards en faveur de la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi dès le début de l'année prochaine. Un projet de loi réformant la formation professionnelle et l'apprentissage suivra au printemps.

Certes, M^{me} Pénicaud a annoncé qu'elle engagerait une concertation avec les partenaires sociaux dès le mois de septembre mais ces derniers n'ont pas attendu pour recadrer le sujet. En effet, pendant la campagne électorale le candidat Macron a tenu, à de nombreuses reprises, des propos particulièrement virulents sur la manière dont les fonds de la formation professionnelle étaient gérés, dénonçant le fait que l'enveloppe disponible ne bénéficie pas à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi. Les organisations professionnelles gestionnaires de ces fonds s'inscrivent en faux contre ces déclarations. Elles rappellent tout d'abord que les entreprises mobilisent chaque année environ 14,3 milliards pour la formation de leurs salariés. Or, ces financements sont également utilisés pour former les populations qui en ont besoin pour s'insérer sur le marché du travail. C'est le cas des contrats de professionnalisation et des actions de préparation opérationnelle à l'emploi. Ces deux dispositifs ont fait la preuve de leur efficacité dans l'insertion professionnelle, contrairement aux bruits que certains font courir sur l'inefficacité du dispositif de la formation professionnelle en France. En réponse aux

accusations d'opacité du système, les organisations gestionnaires rappellent que les financeurs de la formation professionnelle sont parfaitement connus : les entreprises assurent 45,3 % de l'enveloppe globale de 31,6 milliards, les régions 14,3 %, l'Etat 11,8 %, la fonction publique 17,3 %, l'Unedic 5,8 % et les ménages 4,3%. Les bénéficiaires sont tout autant identifiés. Ce sont les salariés

pour 42,9 %, les contrats en alternance pour 23,7 %, les fonctionnaires pour 17,3 % et les demandeurs d'emploi pour 15,1 %. Le dispositif de formation professionnelle contribue largement à l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi. Les organisations gestionnaires de la formation professionnelle réfutent l'idée qui se répand selon laquelle le dispositif ne permet pas de former les jeunes. En réalité, le système de formation professionnelle investit chaque année 5,75 milliards pour former 500 000 nouveaux alternants. Ainsi 22 % des fonds

versés par les entreprises bénéficient à l'apprentissage et 52 % aux autres contrats en alternance. Il faut aussi relever que 4,81 milliards sont consacrés au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, financés à 40 % par les entreprises qui assurent par ailleurs 83 % des 13,5 milliards dédiés à la sécurisation des salariés. 79 % des nouveaux contrats d'apprentissage et 55 % des contrats de professionnalisation sont signés pour des jeunes ayant un niveau inférieur ou égal au bac et 33 % des contrats de professionnalisation sont signés au profit de demandeurs d'emploi.

Le dispositif de formation professionnelle contribue largement à l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi.

ÉCONOMIE

LES REPRISES D'ENTREPRISES POURRAIENT ÊTRE BIEN PLUS IMPORTANTES

Sur la base des derniers chiffres disponibles qui portent sur l'année 2014, la BPCE constate que le nombre de cessions et de reprises d'entreprises baisse, et ce, pour la 5^{ème} année consécutive. Ainsi, sur 1,7 million de TPE, 45 751 ont fait l'objet d'une cession, soit trois fois moins que le nombre de chefs d'entreprise qui ont déclaré vouloir passer la main ! Un triste record à mettre en regard du nombre de disparitions de TPE au cours de cette même année : 101 273. Dans la construction, si le nombre de créations d'entreprises est significatif, celui des disparitions est deux ou trois fois plus élevé que dans les autres secteurs d'activité.

La BPCE constate par ailleurs que les cessions les plus nombreuses n'ont pas lieu au moment de la retraite du chef d'entreprise mais plus souvent aux environs de ses 55 ans. Le manque de temps pour gérer la cession, la complexité de l'opération et la difficulté de trouver le mouton à cinq pattes conduisent souvent les chefs d'entreprise à mettre un terme à leur activité sans chercher à transmettre. Rappelons également qu'une immense majorité des chefs d'entreprise travaillant seuls n'imaginent pas pouvoir céder leur entreprise. Pour les repreneurs, les freins sont ailleurs et notamment du côté de la fiscalité française qui continue à avantager les créations plutôt que les reprises d'entreprises. Il serait pourtant plus judicieux, en termes d'économie locale et d'emplois, de privilégier les secondes ou, a minima, d'assurer une neutralité de traitement !

→ LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES SE PORTE MIEUX

L'institut d'études économiques COE-Rexecode constate une nette amélioration des trésoreries des entreprises. C'est une bonne nouvelle pour l'économie française !

Les raisons sont multiples : d'abord, le coût des matières premières, notamment celui du pétrole et celui des métaux, est à la baisse tout comme les retards de paiement qui sont passés de 13,6 jours à 11,6 jours. La confiance des chefs d'entreprise est encore renforcée par la diminution du nombre global des défaillances.

Les banques pratiquent des crédits moins chers ce qui permet aux entreprises de restaurer quelque peu leurs marges.

Les entreprises s'endettent donc à nouveau pour investir et renouveler leur matériel. La Banque de France note à cet égard une reprise très significative des crédits aux entreprises.

Reste que beaucoup de chefs d'entreprise sont en attente des mesures que prendra le nouveau Gouvernement à leur endroit.



→ LA REPRISE COMMENCE À BÉNÉFICIER AUX EMPLOIS... MAIS NE FAIT PAS BAISSER LE CHÔMAGE

Les créations nettes d'emplois salariés ont atteint les 90 000 au cours du premier trimestre de l'année, portant à 285 000 le nombre d'emplois nets créés en un an. Un record depuis 2010. Ce redressement significatif est essentiellement le fait du secteur privé (80 300 emplois) et plus spécifiquement des services marchands alors que l'industrie continue, pour l'instant, à détruire des emplois.

La construction n'est pas en reste. Les taux d'intérêt très bas ont boosté l'investissement dans le résidentiel ce qui a permis au secteur de créer 9 300 emplois nets au premier trimestre, une première depuis 10 ans.

Pour autant, le taux de chômage avoisine toujours les 10 % quand il est tombé à 7 % dans la plupart des pays analogues à la France, voire à 5 % comme le constate l'OCDE. L'emploi reprend dans l'hexagone mais avec des postes moins qualifiés et moins bien payés qu'auparavant. L'OCDE invite ainsi les pays à veiller à la qualité des emplois et à ne pas se contenter de diminuer le taux de chômage.

MÉTIERS

→ JEAN-JACQUES CHÂTELAIN RÉUNIT SES CONSEILLERS

Le Président de l'UNA Peinture Vitrerie Revêtements a accueilli mercredi 28 juin un nouveau conseiller dans son équipe : Bruno Ehrhardt, Peintre dans le Bas-Rhin. Après un tour de table permettant de dresser un bilan des Journées Professionnelles de la Construction de Strasbourg où la section départementale de peinture a été particulièrement active, Jean-Jacques Châtelain et ses conseillers ont fait un point sur les partenariats de l'UNA avec, notamment, UZIN et PPG. Les travaux en cours d'IRIS-ST ont ensuite été détaillés et l'équipe a pu découvrir le mémo sur le travail en hauteur.

L'ordre du jour s'est poursuivi avec les règles de l'art concernant l'amiante puis avec les dernières actualités relatives au compte pénibilité. Enfin, les démarches entreprises par la CAPEB pour permettre aux entreprises artisanales du bâtiment de valoriser leurs initiatives RSE ont été développées. Les questions de formation ont été examinées ainsi que quelques dossiers techniques : le DTU Sol, la révision du DTU sur les peintures intumescentes et les travaux en cours sur l'isolation.

La réunion s'est terminée par une réflexion sur le fonctionnement de l'UNA et sur les améliorations qui pourraient lui être apportées.

GOUVERNEMENT

→ UN BUDGET 2018 DÉLICAT
EN PERSPECTIVE

Le Premier ministre a adressé une lettre de cadrage à ses ministres dans le but de les responsabiliser par rapport à l'objectif visant à contenir les déficits publics à 3% du PIB.

Edouard Philippe n'entend pas négocier avec chacun de ses ministres et faire des arbitrages séquentiels. Il fixe des objectifs, à charge pour chacun de tout mettre en œuvre pour les atteindre dans le cadre d'une enveloppe contrainte. Les grandes orientations budgétaires seront fixées à la rentrée de septembre et porteront sur la durée du quinquennat.

Un exercice qui s'annonce délicat d'autant que la Cour des Comptes vient tout juste de dresser un état des lieux alarmant des comptes de la Nation. Ainsi, des reports de charges et les hausses de traitement des fonctionnaires qui ont été accordées par le précédent occupant de l'Elysée viendront peser sur les marges de manœuvre du nouveau Chef de l'Etat. Un effort d'économies de 4 à 5 milliards devrait être fait pour que la France puisse continuer à tenir ses engagements par rapport à l'Europe au-delà de 2018.

Outre le plan d'investissement annoncé pendant la campagne qui devrait immobiliser au moins 5 milliards l'an prochain, le budget devra intégrer d'autres propositions du candidat Macron, tels la suppression de la taxe d'habitation, soit 10 milliards d'ici 3 ans et le recentrage de l'ISF sur les biens immobiliers qui coûtera entre 2 et 3 milliards. Mais c'est surtout la transformation du CICE en baisse de charges qui pourrait lourdement peser sur les comptes de l'Etat qui devrait ainsi déboursier en 2018 23 milliards au titre du crédit d'impôt en cours (qui est imputé sur 3 ans et qui est passé de 6 à 7 %) et 20 milliards supplémentaires au titre de la première année de baisse de charges... Dans ces conditions, il est à craindre que certaines des aides dont bénéficie le secteur du logement soient recalibrées, avec le risque d'une remise en cause de la TVA à taux réduit dans ce secteur ou encore du CITE dans sa forme actuelle. Il y a donc un vrai danger auquel la CAPEB doit se préparer. Dans cette hypothèse, la mobilisation de tout le Réseau sera essentielle et nécessaire pour gagner ce combat.

LOBBYING

→ LES NOUVEAUX DÉPUTÉS ENTAMENT
UN VRAI PARCOURS DU COMBATTANT

L'Assemblée nationale a connu sa première séance publique cette semaine, séance qui a été l'occasion de l'élection de son Président. C'est François de Rugy qui a été élu.

Pour la première fois depuis la III^{ème} République, 7 groupes parlementaires ont été constitués :

La République en Marche (309 députés) présidée par Richard Ferrand (Finistère)

Les Républicains (95 membres et 5 apparentés) présidés par Christian Jacob (Seine et Marne).

Le Mouvement démocrate et apparentés - MoDem (43 membres et 4 apparentés) présidé par Marc Fesneau (Loir et Cher).

Les Constructifs (Républicains, UDI et indépendants soit 34 membres et 1 apparenté) présidés par Franck Riester (Seine et Marne).

La Nouvelle gauche (ex PS soit 28 membres et 3 apparentés) présidée par Olivier Faure (Seine et Marne).

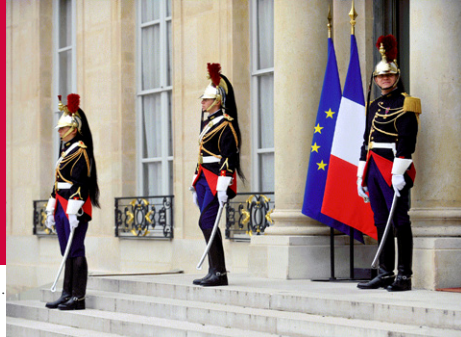
La France Insoumise (17 membres) présidée par Jean-Luc Mélenchon (Bouches du Rhône).

La gauche démocrate et républicaine (16 députés) présidée par André Chassaigne (Puy de Dôme).

Pour sa part, la Confédération a proposé aux CAPEB départementales une lettre type leur permettant de féliciter leurs nouveaux élus, de leur proposer une première rencontre et de les sensibiliser aux questions qui préoccupent les artisans du bâtiment. En particulier, il s'agit de les alerter sur la nécessité de soutenir durablement la construction, la rénovation des logements, notamment en sanctuarisant le taux réduit de TVA et le CITE. Comme annoncé par Edouard Philippe, une session extraordinaire s'ouvrira le 1^{er} juillet et pourrait se prolonger jusqu'à la mi-août. Les gros chantiers à venir sont le projet de loi de lutte contre le terrorisme, celui relatif à la moralisation de la vie publique et enfin, à la toute fin juillet, la réforme du droit du travail. Bref, l'été sera chaud au Parlement !



Dans les débats qui s'ouvriront pour cette nouvelle législature, la CAPEB tient également à rappeler tout l'intérêt qu'elle marque à la formation professionnelle, à l'apprentissage, à la baisse des charges pour les entreprises, à la simplification des réglementations, aux conséquences dévastatrices pour nos entreprises de la mise en œuvre de la Directive sur le Travail détaché et enfin, son hostilité au Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité dans sa forme actuelle". Extrait du courrier adressé par la CAPEB aux députés.



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

GOUVERNEMENT

→ REMANIEMENT MINISTÉRIEL : LES GRANDS CHANGEMENTS

Quatre ministres ont quitté le Gouvernement dont Richard Ferrand qui était en charge d'une partie importante de nos dossiers puisqu'il était chargé de la Cohésion des territoires, incluant la ville et le logement. C'est Jacques Mézard qui le remplace à ce ministère, un élu que nous connaissons bien. En effet, le sénateur du Cantal (Parti Radical de gauche) nous a beaucoup aidés lorsqu'il était Président de son groupe RDSE au Sénat. Sa nomination semble donc de bon augure, même si évidemment cela ne présume pas pour autant qu'il réponde à toutes nos demandes. Au moins connaît-il bien nos problématiques pour les avoir souvent défendues au sein de la Haute Assemblée. Un Secrétaire d'Etat, sans attribution particulière, a été nommé auprès de ce nouveau ministre, signe que les compétences de ce ministère sont très larges. Il s'agit de Julien Denormandie, ancien secrétaire général du mouvement "En marche" très proche du Président de la République.

Le Ministre de l'Economie, avec lequel nous aurons beaucoup de questions à traiter, se voit également adjoindre un Secrétaire d'Etat, également sans attribution précise : Benjamin Griveaux, un autre proche d'Emmanuel Macron puisqu'il était son porte-parole.

Le Ministère de Nicolas Hulot s'étoffe également avec deux Secrétaires d'Etat : Sébastien Lecornu suivra la transition écologique et solidaire. Il est actuellement Président du Conseil départemental de l'Eure. C'est un proche de Bruno Le Maire. Brune Poirson sera chargée du second secrétariat d'Etat sans attribution particulière pour l'instant. Elle vient d'être élue députée REM dans le Vaucluse. Au Ministère des Affaires européennes, M^{me} de Sarnez est remplacée par Nathalie Loiseau, qui était jusqu'ici Directrice de l'ENA. Jean-Baptiste Lemoyne, sénateur LR de l'Yonne, assurera le Secrétariat d'Etat qui lui est rattaché.

Enfin, grande nouveauté dans les cabinets ministériels : une dizaine de conseillers techniques travailleront en même temps pour l'Elysée et Matignon dans le but évident d'assurer une bonne coordination des deux cabinets et d'éviter les dissonances qui ont pu avoir lieu lors du précédent quinquennat notamment.

Laurent Martel, trentenaire HEC et major de l'ENA s'occupera de fiscalité. Marguerite Cazeneuve, également HEC, ex conseillère à Bercy, sera chargée de suivre les réformes à venir en matière d'assurance chômage, de retraite et de cotisations sociales.

L'industrie, le commerce et l'artisanat seront suivis par Jonathan Nussbaumer, un X-Mines précédemment Directeur de cabinet de la DGE à Bercy. Thibaud Normand, issu de la même formation, suivra le dossier Energie tandis que l'Ecologie sera suivie par Diane Simiu, également polytechnicienne. Enfin, Constance Bensussan, énarque, sera chargée de l'égalité hommes/femmes.

SOCIAL

→ LES INÉGALITÉS SOCIALES DEMEURENT VIVES

La dernière édition de l'état des lieux réalisé par l'Observatoire des inégalités est sans appel : la crise de 2008 a frappé durement les classes populaires, réduit les perspectives des classes moyennes et de leurs enfants, et enrichi les plus riches ! Depuis 10 ans, la France compte près d'un million de pauvres en plus, soit 950 000 personnes qui ne disposent même pas de 848 € par mois pour vivre. Le nombre d'assistés s'est considérablement accru : A la fin 2016, 1,84 million de personnes percevaient le RSA soit 39 % de plus qu'en 2008. Cette dégradation résulte très directement de celle de l'emploi : 81 % des pauvres sont sans emploi,

20 % sont au chômage parce que non qualifiés. Les revenus de la classe moyenne stagnent tout comme leur capacité à progresser socialement. Parallèlement, les plus aisés prospèrent et voient leurs revenus augmenter. Ainsi, le revenu disponible des 10 % plus riches est plus de 7 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. Le poids du logement aggrave cet écart. Les plus riches y consacrent 13 % de leur budget quand cette dépense représente 31 % des revenus pour les plus pauvres. L'accès à la propriété pour les plus modestes a considérablement reculé. En 1973, 33 % de ces ménages étaient propriétaires. Ils ne sont plus que 16 % aujourd'hui.

■ L'APCMA TENAIT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CETTE SEMAINE

Comme pour chaque assemblée générale de l'APCMA, les Présidents de Chambre de Métiers élus au titre de la CAPEB ont été réunis préalablement afin d'échanger avec le Président confédéral et pour préciser notamment la position de la CAPEB sur les différents points à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Cette assemblée était la première de la mandature de Bernard Stalter qui a accueilli le Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, et lui a proposé d'utiliser l'APCMA comme son Secrétariat d'Etat à l'Artisanat.

■ EBC TENAIT SON CONSEIL À BUDAPEST VENDREDI

C'est la Corporation des artisans de Budapest qui devait accueillir le Conseil d'administration d'EBC. Les membres d'EBC devaient faire, à cette occasion, la connaissance du nouveau Secrétaire général Eugénio Quintieri, titulaire d'un master en Etudes européennes du Collège d'Europe, et qui était précédemment conseiller politique au sein de l'organisation européenne des ports dont il a été porte-parole au sein du Comité du Dialogue Social Européen. Le Conseil d'administration devait également donner lieu à une présentation de l'artisanat et des PME dans les pays concernés par les organisations slovaque et tchèque. Les activités d'EBC devaient faire l'objet d'un rapport évoquant en particulier l'association SBS, la directive sur les poussières de bois et de silice, l'efficacité énergétique et le détachement des travailleurs. Le Conseil devait par ailleurs préparer l'assemblée générale d'EBC qui, contrairement aux habitudes, ne devait pas se tenir dans la foulée mais sera organisée les 28 et 29 septembre à Zagreb en Croatie.

